

Marie-Françoise BECHTEL

Députée de l'Aisne

Joël GIRAUD

député des Hautes-Alpes

Paris, le 16 novembre 2015

Monsieur le Président de la République,

Les heures douloureuses que vit notre pays appellent une réponse à la hauteur de la gravité de la situation. Cette réponse ne peut être seulement technique : la « guerre asymétrique » qui met en cause la défense de la France et de ses valeurs risque de prospérer de longues années sur fond de causes externes et internes.

C'est pourquoi, au-delà des mesures qui seront mises en place en vue d'une réponse immédiate, nous pensons que notre pays a besoin d'une réforme de longue portée qui lierait l'impératif de la sécurité du pays, tâche première de l'Etat, et la prise en main des difficultés et tensions liées à l'intégration citoyenne, sans laquelle la République risque de rester un mot vide.

Pour tenir ces deux défis, une réponse s'impose à nos yeux : le rétablissement ou la re-création d'un service national, obligatoire pour tous, creuset d'une égalité retrouvée par l'intégration et par un apprentissage actif des valeurs du civisme.

Le service national répond aux deux exigences qui sont au cœur du défi à moyen si ce n'est à long terme que doit aujourd'hui relever la France : la sécurité et l'intégration.

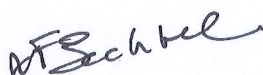
Nous n'ignorons pas les difficultés auxquelles se heurte une telle réforme, en premier lieu son coût budgétaire. Mais, chef de l'Etat, vous êtes aux termes de notre Constitution et dans l'esprit des institutions, le garant du long terme. Or nous ne pouvons pas davantage ignorer la gravité de la situation, les causes structurelles de la perte du civisme et des lacunes de l'intégration tout comme nous sommes conscients que la gravité de la menace extérieure se nourrit de ces problèmes. Et que cette situation est destinée selon toute vraisemblance à durer.

Nous appelons donc à un grand débat national sur les formes et les étapes que pourrait revêtir cette réforme : un service obligatoire court (trois à six mois) qui permettrait aux jeunes des deux sexes l'apprentissage de la défense conçue au sens large, incluant la protection civile dans tous ses aspects, et qui pourrait être prolongé en service long sur la base du volontariat pour un apprentissage militaire plus technique assorti d'une formation professionnelle diversifiée que l'armée propose déjà aujourd'hui.

L'universalité de ce service civique, fondé sur l'obligation de servir la collectivité, permettant le mélange sans distinction d'origine, serait nous en sommes convaincus, un grand projet. Les Français, l'attendent, ils sont nombreux à nous le dire sur les territoires dans lesquels nous sommes élus.

C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Président de la République, de mettre en place cette réforme en saisissant, à l'issue d'un débat national, le Parlement d'un projet de loi revenant, avec les adaptations nécessaires sur la suspension du service national votée en 1997.

Nous vous disons, Monsieur le Président de la République, notre confiance en l'avenir d'un Etat républicain qu'il faut faire vivre en en appelant à toutes les forces de ce pays.



Marie-Françoise Bechtel



Joël GIRAUD

Monsieur François Hollande
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris